

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 4 JOMADA II 1433 (26 AVRIL 2012)**

*

- I- Le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération a présenté un exposé à propos de la réunion du Conseil de partenariat entre le Maroc et l'Union européenne tenue au Luxembourg le 23 avril 2012.
- II- En outre, le conseil a examiné des questions d'actualité notamment la problématique de l'emploi et la question des obstacles et des contraintes rencontrés par les investisseurs dans la réalisation de leurs projets. A cet effet, le conseil a décidé d'instituer deux comités ministériels en vue d'examiner les deux questions précitées.
- III-Décisions du conseil du gouvernement concernant les projets de textes et accords internationaux suivants :

PROJET DE LOI

- **Projet de loi n° 39-12 relative à la production biologique des produits agricoles et aquatiques.** *Approuvé.*

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-12-01 portant création de la zone franched'exportation de Technopolis à Salé.**
L'examen de ce projet a été reporté à la réunion du prochain conseil du gouvernement .
2. **Projet de décret n° 2-12-196 modifiant et complétant le décret n° 2-10-286 du 20 kaâda 1431 (29 octobre 2010) portant création de la zone franche d'exportation de Nouaceur.**
Approuvé.

ACCORDS INTERNATIONAUX

1. **Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, fait à Vienne le 8 juillet 2005.**
 - **Projet de loi n° 33-12 portant approbation dudit Amendement.**
2. **Accord relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Libéria, fait à Monrovia le 20 avril 2011.**
 - **Projet de loi n° 30-12 portant approbation dudit Accord.**
Approuvés.